

PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 21 FÉVRIER 2019

Date de la séance :
Lundi 21 janvier 2019

Date de convocation :
Mardi 15 janvier 2019

Date d'affichage :
Mardi 15 janvier 2019

Nombre de délégués en exercice :
Titulaires : 46
Suppléants : 44

Présents : 8
Titulaires : 7
Suppléants : 1

Votants : 8

Le lundi vingt-et-un février deux-mille-dix-neuf à dix-sept heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au dix-neuf rue Gustave Eiffel à Rambouillet sous la présidence de Monsieur Benoît PETITPREZ, Président de SITREVA.

Etaient présents :

Benoît PETITPREZ, **président,**

MM. Jean-Louis BAUDRON, **Vice-président,**

Mme Sylvie CHEVALLIER, MM. Bernard JOUVE, Guy POUPART • Patrick OCZACHOWSKI • Mme Patricia BERNARDON, **conseillers syndicaux titulaires,**

Jean-Claude SOLIGNAT, • **conseiller syndical suppléant votant.**

Etaient excusés : MM. Daniel BONTE, Pierre-Yves KOPPE, Mme Chantal RANCE MM. Marc ALLES, Mme Francine BERTRAND, M. Norbert BUREAU, Mme Chantal BURGHOFFER, MM. Xavier CARIS, Thierry CONVERT, Hervé DUPRESSOIR, Jean-Louis FLORES, Frédéric MONTEGUT, Ismaël NEHLIL Mme Brigitte POINCELIN • MM. Daniel MORIN, Jacques GEFFROY, Pierre BILLEN, Mme Nicole CAILLEAUX, MM. Stéphane LEMOINE, Dominique MAILLARD, Mme Jocelyne PETIT, M. Jean-Pierre RUAUT • MM. Éric SEGARD, Jacques BEASLAY, Pierre BONNEAU, Jean-Michel DUBIEF, Alain LAJUGIE, Mme Yolande LETORT, • MM. Jean-Yves DEBALLON, Emmanuel BIWER, Dominique GUERTON, Jean-Yves GASNIER, Serge HENAULT, Mme Liliane HISSELI, MM. Alain MERCERON, Gaëtan ROUSSEAU, Jean-Paul VASSORT, • M. Xavier DUGOIN, Mme Anne THIBAUT.

Secrétaire de séance : Sylvie CHEVALLIER

Le quorum n'étant pas atteint, Monsieur le Président de SITREVA, annonce que, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, le Comité syndical sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle sur le même ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour :

Administration générale :

- Nomination des membres de la Commission d'ouvertures des offres de délégation de service public.

Au cours de cette nouvelle séance, le Comité syndical délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 17H40.

La Secrétaire de séance,

SIGNÉ

Sylvie CHEVALLIER

Le Président de SITREVA,

SIGNÉ

Benoît PETITPREZ